

La belle se siet au piet de la tour

(Namur)

Notation ± 1423* de
Noël DE FLEURUS

1. La bel - le se siet au piet de la tour
2. Quand li pè - re oyt ces - te du - re cla - mour
qui pleur et so - spir et mai - ne grand do - lour. Son
à sa fi - lle ren - dit son cuer et sa vi - ghour. Et
pè - re li de - man - de : Fi - lle que vo - leis vous ?
li at dit : Ma suer, je vais o - vrir ma tour,
Vo - leis vous ma - rit ou vo - leis vous Sei - gnour ? Je
vous ra - reis votr' a - mi, si en fe - rais Sei - gnour. Vous
ne vue - lhe ma - rit ni ne vue - lhe Sei - gnour, je
ra - reis votr' a - mi sans y met - tre sour, j'en
vue - lhe le mien a - mi qui pau - rist en la tour. Par
fe - rais vo - tre es - peuz par bien et par a - mour. La
Dieu ma bel - le fi - lle, a ce - la fau - reis vous
moi - tiet de ma ter - re a - reis par le dou - chour.
car il se - ra pen - dut de - main au point du jour.
Je vue - lhe que soit en - si sans y mettr' des - tour.
Pè - re s'on le pent se m'en so - yeis des - sous
Quant la bel - le choi - si son a - mi par a - mour,
en - si di - ront les gens : ce sont loy - al's a - mours.
grant grac' en ren - dit son pè - re sans de - mour.

* Et non de Jehan de Fleurus dit *Taillefer*, son fils. La chanson est écrite dans un acte du greffe, *Transports de l'échevinage de Namur*, au dos du folio 293 qui suit des actes de 1423. Noël de Fleurus ayant été lieutenant mayeur de Feix de 1416 à 1437, la notation a été effectuée entre 1423 et 1437. La transcription est celle de Edmond de COUSSEMAKER, médiéviste, que suit Ernest MONTELLIER, excellent musicien namurois, qui joint 13 autres chansons tirées des mêmes registres après une minutieuse analyse de tous les registres.

Nous avons suivi généralement cette transcription avec quelques menus changements. Généralement, nous avons gardé les *e* écrits —on pourrait préférer élider *votr' espeuz* aux mesures 21-22—, le texte se trouvant librement écrit à la suite de la partition, non notée avec rythme. Les quelques changements visent à faire coïncider au mieux les accents des mots avec ceux du texte, ce qui demande des choix. (La 1ère phrase du couplet 1 compte 10 syllabes, celle du 2ème 11, etc.) À l'encontre de DONCIEUX qui néglige le 2ème couplet, nous le tenons pour authentique : il suit le premier d'une écriture de la même main. Doncieux n'a sans doute jamais vu l'original au contraire de Montellier qui en donne tous les fac-similés et notre avis suit celui de COIRAULT, fouillé, pertinent. (*Recherches V*, p. 553-568.)

La belle se siet est sans doute la plus ancienne chanson francophone connue avec une date certaine, même si la qualité de sa facture lui permet de revendiquer une naissance bien antérieure.